

Accueil parascolaire UAPE LA Fourchette Rouge et UAPE Grand-Pré

Organisation de la 1^{ère} semaine de rentrée scolaire

ENFANTS DE 1P

Semaine de la rentrée :

Sauf annonce d'absence de la part des parents, les enfants de 1P sont accueillis dès la première semaine de la rentrée, conformément aux prestations contractualisées, à l'exception du 1er jour où la prise en charge débute à 15h00.

En cas d'absence pour tout ou partie des prestations, merci d'en informer la structure d'accueil à l'avance.

Accueil supplémentaire :

En raison des horaires scolaires particuliers de cette semaine, un accueil supplémentaire est proposé de 8h30 à 12h00, les mardi, jeudi et vendredi, sous forme de dépannage et sous réserve de la confirmation de placement adressée courant juin.

Courant juin, un formulaire d'inscription sera envoyé par courriel aux parents des enfants ayant obtenu une place d'accueil pour la rentrée scolaire. La Fondation informera ensuite les familles de l'acceptation ou du refus de la demande. Passé le délai d'inscription, si un besoin de dépannage subsiste, les parents sont invités à contacter directement la structure afin de vérifier la disponibilité des places.

ENFANTS DE 2P

Semaine de la rentrée :

Sauf annonce d'absence de la part des parents, les enfants de 2P sont accueillis dès la première semaine de la rentrée, conformément aux prestations contractualisées.

En cas d'absence, merci d'en informer la structure d'accueil de manière anticipée.

Accueil supplémentaire :

En raison des horaires scolaires particuliers de cette semaine, un accueil supplémentaire est proposé de 13h30 à 15h00, les lundi, jeudi et vendredi, sous réserve d'une demande de dépannage anticipée et de places disponibles.

Courant juin, un formulaire d'inscription sera envoyé par courriel aux parents des enfants ayant obtenu une place d'accueil pour la rentrée scolaire. La Fondation informera ensuite les familles de l'acceptation ou du refus de la demande. Passé le délai d'inscription, si un besoin de dépannage subsiste, les parents sont invités à contacter directement la structure afin de vérifier la disponibilité des places.

ENFANTS DE 3P & 4P

Sauf indication d'absence de la part des parents, les enfants de 3P et 4P sont accueillis dès le premier jour de la rentrée, conformément aux prestations contractualisées.

En cas d'absence, merci d'en informer la structure d'accueil de manière anticipée.

Vive la rentrée !